

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-966

présenté par

M. de Courson, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Philippe Vigier, M. Benoit, M. Degallaix,
M. Favennec, M. Folliot, M. Gomes, M. Meyer Habib, Mme Sonia Lagarde, M. Maurice Leroy,
M. Morin, M. Piron, M. Reynier, M. Richard, M. Rochebloine, Mme Sage, M. Salles, M. Tuaiva,
M. Vercamer, M. Zumkeller, M. Hillmeyer et M. Sauvadet

ARTICLE 28

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

«

Désignation du ministère ou du budget annexe	Plafond exprimé en ETPT
I. Budget général	1 866 673
Affaires étrangères et développement international	13 740
Affaires sociales, santé et droits des femmes	10 002
Agriculture, agroalimentaire et forêt	29 932
Culture et communication	10 820
Décentralisation et fonction publique	-
Défense	266 080
Écologie, développement durable et énergie	30 107
Économie, industrie et numérique	6 336
Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche	975 338
Finances et comptes publics	133 392
Intérieur	273 932
Justice	78 674
Logement, égalité des territoires et ruralité	12 250
Outre-mer	5 203
Services du Premier ministre	11 358
Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social	9 509
Ville, jeunesse et sports	-
II. Budgets annexes	11 280
Contrôle et exploitation aériens	10 511
Publications officielles et information administrative	769
Total général	1 877 953

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à fixer le plafond des autorisations d'emplois de l'État, exprimé en équivalent temps plein travaillé, à 1 877 953 emplois pour l'année 2016.